



L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

ACTUALITÉS

Un nouveau plan de circulation testé à La Tremblaye

TOUR D'HORIZON

Le Très Court Festival s'invite à Bois d'Arcy

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 7** ACTUALITÉS
- 14** DOSSIER
- 19** PORTRAIT
- 20** TOUR D'HORIZON
- 22** AGENDA
- 26** TRIBUNES
& CARNET
- 27** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#6 - Juin 2023

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista

Mise en page : Sophie Farnier

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Publication : mensuel

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Les Arcisiens sont venus nombreux participer à la grande Fête du Vélo organisée par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. Toute la matinée, ils se sont essayés aux différentes animations proposées avant de rejoindre Versailles pour découvrir les itinéraires cyclables du territoire.

“Faites le plein d'énergie en participant aux nombreuses festivités organisées avant l'été”

Les Arcisiens aiment faire la fête et prennent toujours beaucoup de plaisir à se retrouver lors d'événements conviviaux et chaleureux. Pour poursuivre cette tradition locale, les services de la Ville, les associations et les écoles vous proposent un programme diversifié et festif. De nombreux rendez-vous sont déjà annoncés comme le Grand Marché Arcisien, la fête des familles et celle de la musique, le marché nocturne, sans oublier les spectacles de nos associations de danse au Théâtre, les fêtes de fin de saison dans les clubs sportifs ou les kermesses des écoles. Bloquez déjà les dates importantes afin de profiter pleinement, en famille ou entre amis, de tous les événements proposés !



Lundi 8 mai, M. le Maire Jean-Philippe Luce a présidé la cérémonie de Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et d'hommage aux victimes et héros de la Déportation. Il était accompagné des élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, des cadets des sapeurs-pompiers et des porte-drapeaux et associations d'anciens combattants, pour saluer le courage de ceux qui sont morts pour la France.

Pour organiser au mieux votre rentrée, notez les immanquables de septembre :

- Vendredi 1^{er} : projection en plein air avec les Yvelines font leur cinéma ;
- Samedi 2 : à 19h la traditionnelle Fête de la Saint-Gilles avec son feu d'artifice sons et lumières sur les bords du canal paysager suivi du grand bal place Truffaut ;
- Dimanche 3 : à 15h le match de foot avec les joueurs du Variétés Club de France ;
- Samedi 9 : Forum des associations au complexe sportif Jean-Moulin ;
- Samedi 16 : Lancement de notre saison culturelle 2023/2024.

À vos marques, prêts, votez !

Comme nous nous y étions engagés, la Ville a organisé ses premiers budgets participatifs et a alloué 100 000€ à ce projet. Depuis décembre dernier, 19 projets ont été déposés dont 5 étaient non recevables. Les services de la Ville ont analysé la faisabilité des idées soumises et ont écarté celles qui n'étaient pas réalisables techniquement ou financièrement. 8 projets vous sont proposés que vous pouvez retrouver en page 9, vous avez jusqu'au 20 juin pour vous rendre sur la plateforme dédiée et voter pour les 3 projets que vous souhaitez voir se réaliser à Bois d'Arcy. Je tiens à remercier tout particulièrement Céline Simon, Conseillère déléguée à la Démocratie locale, aux Fêtes et Cérémonies qui a porté ce projet. Nous nous félicitons d'avoir réussi à associer une nouvelle fois les Arcisiens à l'évolution de leur Ville.

En attendant, j'ai hâte de vous retrouver lors des prochains événements organisés en Ville et je serai présent avec les membres de mon équipe municipale.

Bien fidèlement

Jean-Philippe LUCE
 Maire de Bois d'Arcy
 Conseiller régional d'Île-de-France

@jeanphilippeluce78

@jeanphilippe_luce

@jp_luce

17
avr.

LA COUPE DE PRINTEMPS DE L'AS KARATÉ

L'AS Karaté de Bois d'Arcy a organisé un tournoi où ses adhérents, enfants et adultes de toutes catégories, se sont affrontés dans la bonne humeur toute la journée.



24-28
avr.



LES MANETTES DE SORTIE POUR LA SEMAINE DU NUMÉRIQUE

Jeux vidéo, métiers du numérique, cybersécurité... Tout l'univers du numérique était à l'honneur lors de la Semaine du numérique organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports au mois d'avril. Petits et grands se sont initiés à différentes activités dans une atmosphère conviviale.



5
mai

DES ATELIERS JEUX AU CINÉMA DE LA GRANGE

En mai, le Cinéma de La Grange a organisé plusieurs ateliers intergénérationnels en marge de la diffusion des films *La Naissance des oasis*, *Donjons et Dragons : L'honneur des voleurs* et *Super Mario Bros. Le film*. Les Arcisiens ont partagé un moment sympathique pour prolonger le plaisir de leur film.



2-13
mai

SEMAINE DU HIP-HOP

Célia Memory Crew et Bboy Als NoBlaze Crew ont remporté respectivement la finale fille et la finale garçon du battle de hip-hop qui se déroulait à Bois d'Arcy le samedi 13 mai. Cet événement concluait en beauté deux semaines dédiées au hip-hop dans la Ville. La Direction de la Jeunesse et des Sports a ainsi initié plusieurs Arcisiens, petits et grands, aux arts urbains.



9
mai

RÉUNION SUR LES MODES DE GARDE

La Direction de la Petite Enfance de la Ville a organisé des réunions d'information pour guider les jeunes parents vers le mode de garde le plus adapté à leur situation. Les professionnelles de la Ville ont pris le temps de répondre à leurs questions et d'être à l'écoute de leurs besoins.



11
mai



RETRAITE ACTIVE ARCISIENNE CÉLÈBRE LE PRINTEMPS

Les adhérents de l'association **Retraite Active Arcisienne** se sont réunis par un temps ensoleillé pour leur Fête du Printemps aux Jardins familiaux. Après une marche de deux heures le matin, ils se sont retrouvés autour d'un repas convivial et ont profité de l'après-midi pour faire quelques jeux.

14
mai

SAMBA'THLÉ

L'association **Section Athlétisme & Marathon de Bois d'Arcy (SAMBA)** accueillait le tour départemental du Challenge Équip'athlé au stade Jean-Moulin. Les athlètes benjamins et minimes se sont affrontés toute la journée pour espérer une place aux finales franciliennes des U16.



14
mai

DU TENNIS AVEC MAMAN

Afin d'encourager la pratique du tennis chez les femmes, le **Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy (TCMBA)** organisait une journée spéciale "J'invite ma maman". Les adhérentes du club ont ainsi pu échanger quelques balles avec leur maman, mamie, tante, sœur etc. dans une ambiance conviviale et festive.

15-16
mai

OPÉRATION SAVOIR ROULER

Un grand bravo à tous les élèves de CM2 de Bois d'Arcy qui ont obtenu leur Permis Vélo à l'issue de deux journées de formation et de conduite dans les rues de la Ville. Organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports, cette initiative permet aux enfants d'apprendre à maîtriser leur monture et se sentir à l'aise pour circuler en ville. En s'inscrivant à ce dispositif de l'Éducation nationale, Bois d'Arcy souhaite encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge.

18
mai

FAITES DU FOOT AVEC L'ASBA

Futnet, golf foot ou encore fit foot... Ces sports ne vous disent rien ? C'est normal, il s'agit des nouvelles pratiques footballistiques qui donnent un coup de jeune au football traditionnel. Elles étaient mises à l'honneur par l'**Association Sportive de Bois d'Arcy (ASBA)** à l'occasion de la journée "Faites du foot".



Espace Beauté & Spa Thalgo

La sieste estivale

Entrée Hammam, Sauna (60 min)
avec accès à l'espace détente, mur de sel et tisanderie

+
Gommage du corps (30 min)

+
Soin visage Enatae (30 min)

Pour tout achat de l'offre -15% sur les crèmes Enatae

Sala 109€
Dua 209€

Offre valable jusqu'au 31 août 2023

01.70.42.63.32
24 rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy
www.espacebeautethalgo.fr

ADV
Professionnel du Gaz
Gaz Naturel - Gaz Propane

VOTRE CHAUFFAGISTE DEPUIS 1976

RGE
QUALIBAT

INSTALLATION ENTRETIEN DÉPANNAGE

Chaudière • Chauffe-bain
Chauffe-eau (gaz et électrique)
Pose de Radiateur et Adoucisseur

FRISQUET e.l.m. leblanc Point Conseil
ACOVA

Bureau et magasin :
1er rue George Méliès - 78390 BOIS D'ARCY

01 30 45 19 60
www.adv-idf.com

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY
Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 383 avis clients
obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
Axel Immobilier en date du 30 mai 2018

**97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS**

ET QUI NOUS
RECOMMANDENT.

MERCI A VOUS !



BUDGETS PARTICIPATIFS: À VOUS DE VOTER !

Vous avez jusqu'au mardi 20 juin pour voter pour vos projets préférés sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr

Le premier budget participatif de la Ville touche bientôt à sa fin. Au mois de juin débute en effet la dernière étape : le vote. À l'issue du comité technique, les élus ont sélectionné huit projets pour être soumis au vote des Arcisiens. C'est désormais à vous de jouer !

Tous les Arcisiens sont invités à voter en ligne pour leurs projets préférés. Les projets qui recueilleront le plus de vote seront ensuite mis en œuvre par la Ville.

Comment voter ?

Inscrivez-vous sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr. Depuis la rubrique "Mes votes" vous pouvez sélectionner vos projets préférés. Vous avez le droit à 3 choix. Il n'y a pas d'ordre de préférence, mais vous ne pouvez pas voter plusieurs fois pour le même projet.

100 000 €
consacrés à ce
premier budget
participatif

Les projets seront classés par ordre croissant en fonction du nombre de votes recueillis. Les projets seront alors réalisés, dans la limite des 100 000 € consacrés à ce premier budget participatif.

Pour rappel, les budgets participatifs, annoncés en septembre dernier, sont un nouvel outil de démocratie participative mis en place par Bois d'Arcy pour mieux répondre aux besoins de ses habitants et prendre en compte leurs attentes. En 2023, la Ville consacre 100 000 € de son budget d'investissement pour réaliser les projets proposés par les Arcisiens.



Votes ouverts jusqu'au 20 juin 2023
sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr

8 projets retenus

- ▶ Création de promenades douces au nord de la Ville : 60 000 €
- ▶ Installation d'un parc canin : 52 000 €
- ▶ Création d'une promenade urbaine autour de l'étang Paul-Daniel-Perrot : 75 000 €
- ▶ Installation de nouveaux supports à vélos : 600 €
- ▶ Installation d'un four à pain collectif dans le Lotissement : 15 000 €



- ▶ Installation d'une boîte à livres : 3 000 €



- ▶ Création d'un espace de musculation en plein air : 30 000 €



- ▶ Sécurisation de l'accès piéton pour aller au COSEC : 3 000 €



LES INFRACTIONS AU STATIONNEMENT VIDÉOVERBALISÉES

En coopération avec le Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI), la Ville développe un peu plus la vidéo verbalisation.

Installée depuis près de 3 ans à Bois d'Arcy, la vidéo verbalisation passe un cap. Depuis le mois d'avril, un nouveau logiciel est déployé par la Ville afin de faciliter le travail de la Police Municipale.

Pour rappel, la Ville a mis en place la vidéo verbalisation afin de contrôler les infractions principalement liées au stationnement gênant : stationnement sur le trottoir, les passages piétons, les pistes cyclables, les places réservées aux personnes à mobilité réduite, les places de livraison, les accès dégagement etc.

À l'aide des caméras installées en Ville, les agents de notre Police Mu-

nicipale peuvent constater en direct les infractions et les verbaliser.

Nouveau partenariat avec le CSUI

Outre cette nouvelle technologie qui viendra simplifier le processus de verbalisation, la Ville a signé une convention avec le Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) situé à Fontenay-le-Fleury. Ainsi, les agents du CSUI auront la possibilité de verbaliser les infractions constatées à Bois d'Arcy en dehors des heures de service de la Police Municipale.

5 infractions en moyenne par jour constatées dans la ville

Opération Tranquillité Vacances, inscrivez-vous!



Cette année encore, la Ville s'associe à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif permet aux personnes qui partent en vacances l'été de bénéficier de la surveillance par la Police Municipale de leur résidence. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire dédié sur boisdarcy.fr.
En cas de vacances interrompues, pensez à prévenir la Police Municipale.



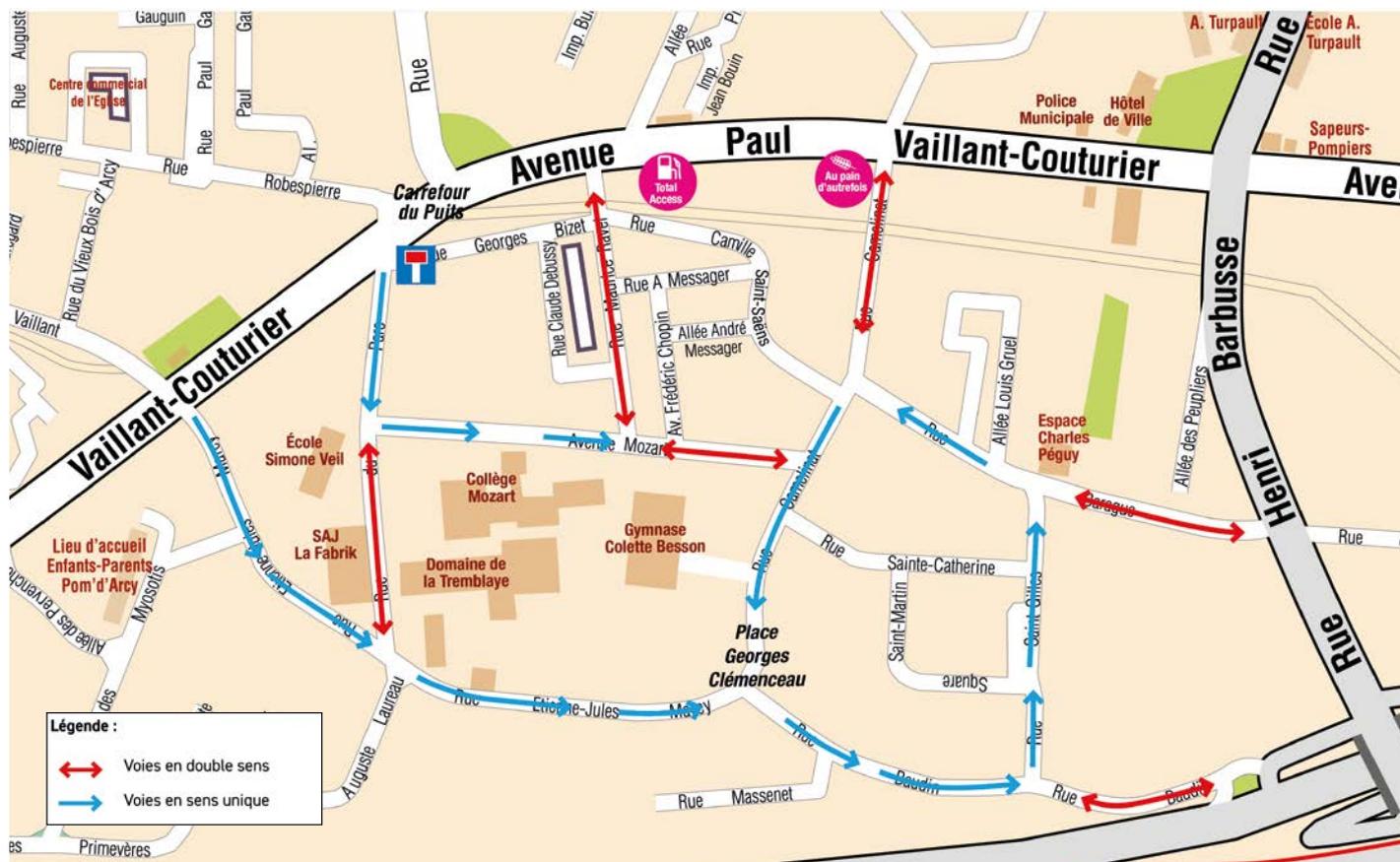
Informations et inscriptions sur le site de la Ville boisdarcy.fr à la rubrique Police Municipale.

La future crèche s'appellera Rosa Bonheur



Les travaux de la future crèche ont bel et bien débuté dans le quartier du Vieux Bourg. Depuis le mois de mai, le chantier est en cours pour ce qui deviendra, dès l'été 2024, la crèche Rosa Bonheur.

Le nom choisi pour cette crèche rend hommage à la célèbre peintre et sculptrice française du XIX^e siècle spécialisée dans la représentation animalière. Rosa Bonheur (1822-1899) a grandi dans une famille d'artistes. Son père, peintre, a transmis sa passion à tous ses enfants. C'est lui qui ouvre les portes de son atelier à sa fille où elle révélera ses talents. Ce qui l'amène, très jeune, à seulement 19 ans, à exposer pour la première fois au Salon en 1841. On peut admirer plusieurs de ses œuvres, peintures et sculptures, aujourd'hui au Musée d'Orsay, au château de Fontainebleau ou encore au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Décédée en 1899 au château de By (Seine-et-Marne), Rosa Bonheur repose au cimetière du Père Lachaise à Paris.



UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION TESTÉ DANS LE QUARTIER DE LA TREMBLAYE

Mercredi 10 mai, les habitants du quartier de La Tremblaye étaient invités à voter pour un nouveau plan de circulation qui sera testé dans leur quartier de juin à octobre.

M. le Maire Jean-Philippe Luce et ses Adjointes Jérémie Demassiet, en charge de l'Environnement, du Développement durable et de la Voirie, et Laurent Brot, en charge de la Sécurité et des Mobilités, ont présenté aux habitants du quartier de La Tremblaye différents scénarios pour un nouveau plan de circulation.

**4 mois
de test
du 6 juin
au 6 octobre**

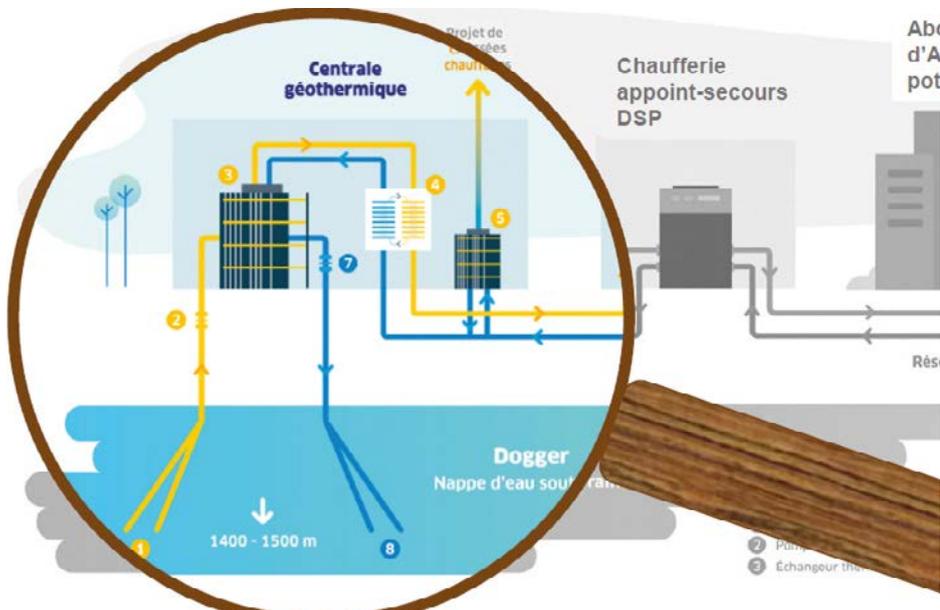
L'objectif principal est de fluidifier la circulation dans ce quartier où elle est parfois difficile et de sécuriser et encourager les mobilités douces. Mais le nouveau plan de circulation devait également répondre à d'autres priorités de la

Ville : sécuriser la rue Étienne-Jules-Marey ; désengorger l'avenue Mozart, notamment devant l'entrée du collège ; limiter le trafic de transit dans ce quartier ; enfin, préparer la requalification des rues Camélinat, Baudin et Étienne-Jules-Marey sur lesquelles des voies de circulation douces et des aménagements pay-sagers sont prévus.

Autre changement majeur : la limitation de vitesse dans le quartier de La Tremblaye passe à 30 km/h afin d'apaiser la circulation. Comme le prévoit le Code de la route, les rues à sens unique (Étienne-Jules-Marey, Camélinat, Baudin, Saint-Gilles et une partie des rues du Parc,

rue Baragué et de l'avenue Mozart) seront dotées d'un contre-sens cyclable indiqué en début de voie par des panneaux.

Les Arcisiens présents ont voté pour différentes options retenues pour le bloc avenue Mozart/rue Maurice Ravel et pour la rue Baragué entre rue Camélinat et rue Saint-Gilles. Le nouveau plan de circulation complet sera testé de juin à octobre. Régulièrement, les services évalueront sa mise en œuvre afin d'étudier d'éventuels ajustements. Les conclusions de ce test seront communiquées à l'automne.



UN PROJET DE GÉOTHERMIE À BOIS D'ARCY

D'ici 2027, la Ville pourrait accueillir une centrale géothermique qui alimentera en chauffage les logements collectifs de la ville mais aussi de Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-L'École.

En juin, le Maire Jean-Philippe Luce signera un protocole d'engagement qui pose les fondements d'un partenariat de grande ampleur pour la municipalité. En effet, à l'initiative de la Ville et en partenariat avec Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-L'École, une centrale géothermique sera construite à Bois d'Arcy pour alimenter en chauffage les logements collectifs des trois communes.

Une énergie écologique à prix linéaire

Cette centrale sera construite près du Centre technique municipal, dans le quartier de la Croix-Bonnet, face à la N12. L'objectif est de fournir une énergie renouvelable, à faible émission de gaz à effet de serre et plus économique aux habitants du territoire.

Cette installation nécessite un puits de forage qui s'enfoncera jusqu'à 1400 mètres de profondeur, une centrale de géothermie et une chaudière d'ap-

point. Un réseau de canalisation permettant de distribuer la chaleur sera également aménagé.

Pour mener à bien ce projet, les trois communes s'appuient sur l'expertise d'Engie Solutions qui sera chargée de la construction et de la gestion de la centrale thermique. Quand celle-ci sera mise en route, une délégation de service public sera mise en place pour choisir l'opérateur qui assurera la distribution du chauffage.

La géothermie profonde, comment ça marche ?

La centrale fonctionnera sur le principe de la géothermie profonde. Il s'agit de puiser la chaleur des gisements d'eau souterrains pour la transformer en énergie. La chaleur prélevée est distribuée dans le réseau urbain pour alimenter les bâtiments en chauffage. L'eau géothermale refroidie est ensuite réinjectée dans la nappe souterraine.

Donnez votre avis sur le compostage



Dans le cadre de sa démarche de réduction des déchets, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc lance une enquête sur les pratiques de compostage des habitants. Que vous compostiez déjà ou non, expliquez-lui vos choix ! En répondant à ce sondage, vous aidez la communauté d'agglomération à adapter ses solutions à vos habitudes.

Pour rappel : à partir du 1^{er} janvier 2024, le compostage des déchets organiques devient obligatoire. La communauté d'agglomération se prépare donc à ce changement avec cette enquête.

Pour déposer votre contribution (moins de 5 minutes), rendez-vous sur le site de l'agglomération [versaillesgrandparc.fr](https://www.versaillesgrandparc.fr) à la rubrique "En route vers le zéro déchet".

Vous pouvez aussi vous renseigner sur le programme Défi Zéro Déchet de Versailles Grand Parc et assister aux webinaires d'information sur le "Compostage d'extérieur".

Les prochaines dates :

- ▶ Mardi 6 juin à 18 h 30
- ▶ Jeudi 8 juin à 18 h 30



Inscriptions depuis le site de l'agglomération [versaillesgrandparc.fr](https://www.versaillesgrandparc.fr)



TARIFS DE LA VILLE: LES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE

Face à l'inflation et la hausse des coûts de fonctionnement, la Ville révisera ses grilles tarifaires à la rentrée 2023/2024. Globalement, les tarifs des différents services augmenteront. Mais une nouvelle méthode de calcul permet de créer un plus juste équilibre pour tous les Arcisiens. Explications.

Le nouveau mode de calcul qui sera appliqué à la rentrée permettra de mieux répartir les coûts de fonctionnement entre les foyers selon leurs revenus. Les tarifs évolueront désormais de manière progressive grâce à un taux de subvention des services personnalisés en fonction des revenus des foyers. La Ville continuera à prendre en charge plus de la moitié du coût total des prestations.

Les services concernés sont le Scolaire, l'Enfance, la Jeunesse et les Sports (École Municipale des Sports).

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur lors de la rentrée en septembre. Les réservations pourront se faire comme d'habitude à partir de mi-juillet. Vous pourrez consulter les tarifs de vos prestations via le simulateur qui sera disponible sur le site de la Ville.

Désormais, les tarifs appliqués se décomposent de la manière qui suit:

Reste à charge pour les familles
(compris entre 10% et 48% de la facture globale)

=

Coût total de la prestation

-

Subvention communale 40%

-

Subvention complémentaire personnalisée

Questions à Jean-Philippe Luce

Maire
de Bois d'Arcy



« Pourquoi avoir décidé de réviser les tarifs des prestations de la Ville?

Avec la hausse des prix de l'énergie, nous avons lancé un plan de sobriété pour réaliser le plus d'économies possibles. Malheureusement sur d'autres postes de dépenses, nous avons moins de marge de manœuvre pour limiter nos coûts, et l'inflation est venue aggraver la situation. Nous avons fait le maximum pour tenir le plus longtemps possible, mais nous sommes maintenant contraints d'augmenter les tarifs afin qu'ils correspondent plus aux coûts réels des services proposés par la Ville.

Quel va en être l'impact pour les Arcisiens ?

Nous avons voulu que l'impact soit le plus limité possible pour les Arcisiens. C'est pour cela que nous en profitons pour réviser notre méthode de calcul. L'objectif est de la rendre plus équitable pour tous avec des tarifs progressifs en fonction du revenu de chacun. La Ville continue de prendre en charge plus de la moitié du coût grâce à une subvention communale qui s'élève à 40% additionnée d'une subvention personnalisée.

Est-ce que cela concerne tous les services ?

Cette mesure concerne principalement les prestations qui touchent à la Petite Enfance, le Scolaire, l'Enfance, la Jeunesse et les Sports. Les nouveaux tarifs seront appliqués à la rentrée et visibles à partir de mi-juillet sur le site de la Ville qui sera doté d'un simulateur pour que chacun estime le coût des prestations en fonction de sa situation.

A close-up photograph of a blue watering can pouring water onto a young green plant in a garden. The water is captured mid-pour, creating a dynamic splash. The background is a soft-focus green lawn. The overall scene is bright and natural, suggesting a sunny day.

Chiffres clés

43% d'excédent pluviométrique en France en mars 2023, mais cela n'a pas suffi à recharger les nappes phréatiques

75% des nappes restent sous les normales mensuelles en avril 2023 (source Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM))

148 litres d'eau utilisés en moyenne /jour/personne en France. Ce chiffre était de 106 litres en 1975 et de 165 litres en 2004

SÉCHERESSE : NOS CONSEILS POUR L'ÉVITER CET ÉTÉ

Après l'important épisode de sécheresse de l'été dernier et la faible pluviométrie de l'hiver, les nappes phréatiques ont eu bien du mal à se reconstituer. Ce qui laisse planer un nouveau risque de sécheresse pour l'été 2023. C'est pourquoi la Ville consacre le dossier de ce mois aux bonnes pratiques pour économiser le plus possible les ressources en eau.

Jérémy Demassiet,

Maire-Adjoint en charge de l'Environnement,
du Développement durable et de la Voirie



“**L**’été 2022 nous l’a rappelé de manière brutale : l’eau est une ressource fragile. Les épisodes de fortes chaleurs suivies de longues périodes sans pluie ont asséché les nappes phréatiques, y compris dans notre région. Si nous souhaitons préserver cette ressource autant que possible, il devient évident que nous allons devoir tous, chacun à notre échelle, modifier nos habitudes. Malgré le retour des pluies depuis le mois de mars, la situation des nappes du département a continué de se dégrader. La Ville suit de près les recommandations de la Préfecture, qui a placé une partie du département des Yvelines en situation d’alerte renforcée. Pour le moment, Bois d’Arcy n’est pas concernée par les différentes mesures de restric-

tions des usages. Mais il est de notre devoir, dès à présent, de limiter notre consommation d’eau, pour éviter d’en arriver là. D’autant que, vous le verrez en lisant ce Dossier, il existe des petits gestes du quotidien faciles à mettre en place. Que ce soit sous la douche ou en entretenant votre jardin, vous pouvez tous contribuer à limiter la consommation d’eau et ainsi réduire la pression exercée sur les réserves naturelles. La Ville aussi met la main à la pâte. Vous l’avez lu dans le dernier numéro de votre magazine, nous mettons en place dès cet été la gestion différenciée de nos espaces verts. Concrètement, cette mesure nous permettra de limiter les besoins en arrosage des espaces végétalisés de la Ville pour une économie d’eau certaine.

8 GESTES DU QUOTIDIEN POUR ÉCONOMISER L'EAU

Douche, cuisine, jardinage... Au quotidien, nous consommons énormément d'eau. En moyenne 148 litres par jour et par personne. Pour économiser nos ressources en eau, il est important de limiter le plus possible notre consommation. Voici quelques petits gestes que vous pouvez facilement reproduire.



ÉVITER DE LAISSER L'EAU COULER AU ROBINET



UTILISER LES APPAREILS DE **LAVAGE À PLEIN**



PRÉFÉRER LES DOUCHES AU BAIN, ET NE PAS LAISSER L'EAU COULER PENDANT QU'ON SE SAVONNE



INSTALLER DES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN EAU. MOINS DE 20 € DANS LE COMMERCE, ENVIRON 50% D'ÉCONOMIE !



RÉUTILISER L'EAU DE RINÇAGE DES FRUITS ET LÉGUMES POUR ARROSER VOS PLANTES. SI VOUS NE LA SALEZ PAS, VOUS POUVEZ AUSSI RÉUTILISER L'EAU DE CUISSON DES PÂTES OU DES ŒUFS.



GUETTER DE POSSIBLES **FUITES D'EAU** DANS VOTRE DOMICILE.



PRIVILÉGIER LE **LAVAGE DE VOTRE VOITURE** **DANS UNE STATION DE LAVAGE**. EN MOYENNE, ON CONSOMME MOINS D'EAU QU'À LA MAISON ET CERTAINES STATIONS RÉCUPÈRENT ET TRAITENT LES EAUX SALES.



PRIVILÉGIER LES SORTIES EN **PISCINES COMMUNALES** À LA PISCINE INDIVIDUELLE.

Le point sur la situation dans les Yvelines

À l'été 2022, souvenez-vous, les Yvelines étaient placées en situation de crise, et de nombreuses mesures de restrictions étaient prises pour économiser l'eau. Depuis, la situation s'est quelque peu améliorée.

Situation de vigilance, soyez économes

Depuis le mois de mars, la zone Sud-Est, dans laquelle se trouve Bois d'Arcy, est en situation de vigilance. La Préfecture mène des actions de sensibilisation à destination des usagers, particuliers, professionnels et collectivités. Cela s'applique à plusieurs pratiques :

arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardins potagers, espaces verts, remplissage et vidange des piscines privées, lavage des véhicules par des professionnels ou chez les particuliers, arrosage des terrains de sport et des golfs, efforts demandés aux agriculteurs.

En cas de dégradation de la situation, la Préfecture pourra lancer une alerte renforcée et des interdictions seront mises en place. C'est déjà le cas dans les communes voisines de Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-L'École ou encore Versailles.

GRANDS FACTEURS DE SÉCHERESSE



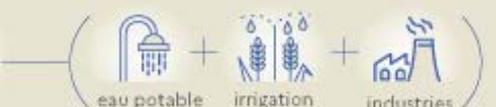
MANQUE DE PLUIE



FORTES CHALEURS



PRÉLÈVEMENTS EXCESSIFS



AU JARDIN AUSSI, JE FAIS DES ÉCONOMIES

- Limiter les arrosages
- Arroser tard le soir pour limiter le phénomène d'évaporation
- Utiliser un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- Recueillir l'eau de pluie pour arroser
- Adapter son arrosage à la météo. Éviter d'arroser après un épisode pluvieux
- Utiliser du paillage, qui protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve l'humidité du sol



BIEN BINER SON JARDIN POUR LIMITER LES BESOINS D'ARROSAGE

Pour limiter la quantité d'eau nécessaire à l'entretien de son potager ou de son parterre de fleurs, une méthode a fait ses preuves: le binage.

Le binage est une technique de jardinage qui permet d'optimiser l'apport en eau de ses plantes. Il s'agit de casser la croûte du sol en surface pour améliorer la pénétration de l'eau vers les racines.

Petit bonus : cette méthode permet aussi de se débarrasser des mauvaises herbes qui vampirisent les ressources dont vos plantes ont besoin.

Qu'il s'agisse de votre potager ou de votre parterre de fleurs, munissez-vous d'une binette ou d'une griffe à trois dents et lancez-vous !

Pour bien biner, rien de plus simple, il suffit de réaliser des entailles superficielles d'environ 2 centimètres de

1 binage
=
2 arrosages

profondeur dans le sol en faisant des va-et-vient à reculons, pour ne pas aplatir la terre tout juste aérée. Vous pouvez aussi biner au pied de vos arbres et arbustes d'ornement comme le rosier pour prolonger la floraison.



Liste des piscines des environs

Si vous possédez une piscine personnelle, qu'elle soit hors-sol ou non, vous pourriez préférer ne pas la vidanger ou la remplir cette année. À la place, voici la liste des piscines municipales à proximité où vous pourrez profiter d'un moment rafraîchissant pendant les chaudes journées d'été :

- ▶ Centre aquatique - Piscine de Saint-Cyr-L'École, boulevard Henri Barbusse
Adulte : 5 €
Enfant - 12 ans / Collégien / lycéen / étudiant : 4,10 €
Enfant - 3 ans : Gratuit
- ▶ Piscine Andrée-Pierre Vienot, rue des Gravieres à Guyancourt
Adulte : 9 €
Tarif réduit : 3,40 €
- ▶ Centre aquatique du Lac, boulevard René Descartes à Montigny-le-Bretonneux
Adulte : 8,20 €
Jeune 5 à 24 ans : 5,20 €
Enfant - 4 ans : Gratuit
- ▶ Piscine Jacques Monquaut, rue Léo Lagrange à Trappes
Adulte : 3,50 €
Enfant - 5 ans : Gratuit
Enfant - 18 ans : 1,60 €
Senior + 60 ans, étudiant, PMR, demandeur d'emploi : 2,20 €
- ▶ Centre Aquatique des Bertisettes, rue Jean Rey à Viroflay
Entrée : 7 €
Réduite - 14 ans : 5,30 €
Enfant de moins de 3 ans : Gratuit
- ▶ Piscine Montbauron, rue Léon Gratin à Versailles
Entrée : 7,65 €
Entrée réduite - 12 ans : 5,80 €
Entrée - 4 ans : Gratuit
- ▶ Piscine Salvator Allende, rue Pablo Neruda aux Clayes-sous-Bois
Adultes : 6 €
Enfants - 18 ans), chômeurs, handicapés adultes, étudiants : 3 €
Enfants - 4 ans : Gratuit

15m³ d'eau, c'est la quantité d'eau consommée en moyenne par an pour une piscine privée.

127 jours d'utilisation par an en moyenne, principalement entre mai et septembre.



LES ÉCURIES DE
BOIS D'ARCY

STAGES EN JUILLET

À la semaine ou à la journée

Inscriptions ouvertes pour 2023/2024

- Cours réguliers ou ponctuels
- Enseignement du débutant à la compétition
- Stages pendant les vacances scolaires
- Balades poneys pour les plus petits
- Animations à thème le dimanche

Tel : 01 30 85 03 17 Port : 06 73 99 87 77

E-mail : ecuriesba2@free.fr

30 Impasse Orane Demazis – 78390 Bois d'Arcy

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro de BDA LE MAG ?



Un seul numéro de téléphone

01 53 92 09 00

Journal tiré
à 8 300 exemplaires

11 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres

Bois d'Arcy

contact@cithea.com
cithea.com

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

portrait

Véronique Berdellou,

UNE VOCATION EST NÉE À BOIS D'ARCY

Il y a 30 ans, Véronique Berdellou, Morine de son nom d'artiste, n'avait jamais fait de sculpture de sa vie. Aujourd'hui, elle vit de sa passion après l'avoir découverte aux Ateliers Arcisiens. Elle exposera certaines de ses œuvres à l'occasion de la Semaine des arts, du 17 au 25 juin.

Comment avez-vous découvert la sculpture ?

Un peu par hasard. J'ai fait la connaissance d'Elisa qui est adhérente des Ateliers Arcisiens dans un cadre sportif. Un jour elle m'a invitée à venir à l'exposition annuelle de l'association en juin. Et tout l'été je n'ai pensé qu'à ça. Alors à la rentrée en septembre, je me suis inscrite. C'était aux alentours de 1993-1994. Depuis, j'adhère à l'association tous les ans.

À l'époque vous n'aviez jamais fait de sculpture ?

Non effectivement, mais j'avais déjà pratiqué différents arts : du dessin, de la peinture, du cartonnage etc. J'ai toujours été très manuelle.

Il vous a fallu tout apprendre sur le tas.

Oui, quand je suis venue la première fois aux Ateliers Arcisiens, Elisa était présente. Elle m'a simplement mis un morceau de terre entre les mains. Je suis restée pendant une demi-heure à regarder mon morceau de terre, à le tâter sans savoir comment faire. Finalement, Elisa a jeté un coup d'œil à mon croquis et en 5 minutes elle a réalisé une belle ébauche. Je me suis dit "super, je n'ai plus qu'à faire les finitions". Et elle l'a aplati et m'a dit "voilà, tu peux recommencer".

Et aujourd'hui, vous avez fait de la sculpture votre métier.

À l'origine, je suis technicienne en micro-mécanique. Quand j'ai eu mes trois enfants, j'ai arrêté de travailler. Au moment de reprendre j'ai réalisé que ce serait difficile car le métier avait beaucoup évolué. Alors comme je venais de restaurer ma maison, j'ai créé mon entreprise de marbrerie-carrelage. Et après plus de dix ans, avant d'être complètement cassée, j'ai décidé d'arrêter. C'est là que je me suis consacrée à la sculpture.

Est-ce que c'est difficile de se lancer à son compte comme ça ?

J'avais rencontré un artiste-peintre qui connaissait le milieu depuis plus de 50 ans. Il m'a donné quelques conseils, surtout les expositions qu'il fallait faire. Mon objectif était d'aller dans des salons intéressants et avoir des récompenses pour commencer à créer mon CV. Ma première exposition c'était à l'Espace Grange Galerie à Dampierre-en-Yvelines.

Et vous continuez d'aller aux Ateliers Arcisiens ?

Oui, d'ailleurs après le Covid on m'a demandé de devenir animatrice-bénévole. Je me suis dit qu'avec tout ce que les Ateliers m'avaient apporté, c'était la moindre des choses. Donc désormais je suis animatrice le mardi après-midi. J'aime bien aller aider les personnes présentes à tour de rôle. Et à côté, je fais mes propres pièces, même si ça prend plus de temps (rires).



Rendez-vous à la Semaine des arts, du 17 au 25 juin, aux Ateliers Arcisiens et dans divers lieux de la Ville. Plus d'informations sur le site boisdarcy.fr



>> CULTURE

Le Très Court International Film Festival s'invite à Bois d'Arcy

Une fois de plus, Bois d'Arcy s'associe au Très Court International Film Festival et diffusera la sélection internationale au Cinéma de La Grange le mercredi 7 juin à 20h30.

Si on vous disait qu'il est possible de regarder une quarantaine de films en à peine deux heures ? C'est ce que vous propose le **Très Court International Festival Film** avec sa sélection très hétéroclite de films de moins de 4 minutes.

La 25^e édition de cet événement international s'invite une nouvelle fois sur l'écran géant du Cinéma de La

Grange. Mercredi 7 juin, à 20h30, vous avez rendez-vous pour découvrir la sélection Internationale et ses dizaines de cinéastes talentueux. Au programme : deux heures de projection entrecoupées d'un entracte, et un vote du public où vous pourrez désigner votre film préféré.

Une sélection pour les plus petits
Le Cinéma de La Grange organise éga-

lement, les lundi 5 et mardi 6 juin, la diffusion de la sélection Familiale pour les écoles élémentaires. Les jeunes arcsiens seront immergés dans les univers magiques et lumineux des films pour enfants de la compétition.



Mercredi 7 juin à 20 h 30.
au Cinéma de la Grange - II, rue du Parc.

>> CULTURE

Rendez-vous à la Semaine des arts

La Ville s'associe au 40^e anniversaire des Ateliers Arcsiens pour organiser une Semaine des arts du 17 au 25 juin mettant à l'honneur les artistes locaux.

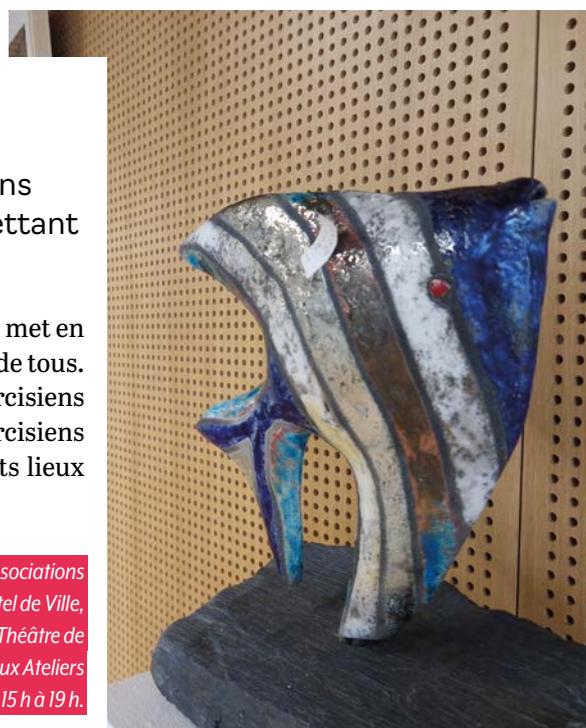
L'exposition annuelle des Ateliers Arcsiens prend de l'ampleur à l'occasion de son 40^e anniversaire. Comme d'habitude, vous pourrez découvrir les œuvres de ses adhérents lors d'une exposition au sein du bâtiment de l'association rue Hoche.

Mais cette année, grande nouveauté, vous pourrez aussi les admirer lors de vos déambulations dans Bois d'Arcy. En effet, la Ville s'associe à cet événement pour proposer à tous les Arci-

siens une Semaine des arts qui met en lumière les talents artistiques de tous. Les œuvres des Ateliers Arcsiens mais aussi d'autres artistes arcsiens seront exposées dans différents lieux de la Ville.



Rendez-vous à la Maison des associations Lino-Ventura, à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque et au Théâtre de La Grange aux horaires d'ouverture, et aux Ateliers Arcsiens - 8, rue Hoche, de 15 h à 19 h.





>> CULTURE

Venez vous déhancher avec Yanara et Ashe Cubano

Vendredi 2 juin, La Fabrik accueille le groupe Yanara et Ashe Cubano pour une folle soirée musicale.

Bois d'Arcy fait entrer le soleil dans La Fabrik. Avec le concert du groupe Yanara et Ashe Cubano, les Arcisiens vont se trémousser sur des airs de musique latine toujours très appréciés à l'approche de l'été. Le meilleur de la musique cubaine sera interprété par la chanteuse Yanara Collazo et son groupe de musiciens.

Yanara et Ashe Cubano, c'est un groupe musical qui rassemble de véritables talents de la musique cubaine. Sur scène, leur synergie donne vie à la musique cubaine et latine qu'ils interprètent pour partager avec le public un petit bout de leur pays natal.

Ils vous entraîneront dans leur fièvre dansante pour vous faire passer une incroyable soirée. Tout y passe : du boléro à la rumba, Yanara et Ashe Cubano vous offrent une pause musicale endiablée. Amateurs de danses ou danseurs confirmés, on compte sur vous pour dévoiler votre déhanché.

Pour les plus fervents danseurs arcisiens, cette soirée est l'occasion idéale de réviser vos meilleurs pas de danse avant la Fête de la Musique, le 21 juin !



Vendredi 2 juin à 21 h,
à La Fabrik - 14, rue du Parc.
Tarifs A : 11 € / 9 € / 6 €.
Réservations : billetterie.boisdarcy.fr

>> ASSOCIATIONS

Au mois de juin, découvrez le tennis avec le TCMBA

Le dimanche 25 juin, le Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy (TCMBA) organise la Fête du Tennis Féminin, une animation gratuite 100 % féminine pour toutes les femmes et les filles à partir de 12 ans. Au programme : échauffement en musique, jeux ludiques, temps d'échange et de convivialité.

Du 15 juin au 15 septembre, le TCMBA organise des cours collectifs destinés aux adultes et enfants n'ayant pas été licenciés ces trois dernières années pour découvrir les joies du tennis.

- ▶ Formule 4 séances de 1 h 30 avec un moniteur diplômé : 20 €
- ▶ Formule 4 séances + accès illimité aux courts de tennis extérieur : 40 €



Informations et inscriptions à tcmba@fft.fr
(pour la Fête du Tennis Féminin,
inscriptions avant le 18 juin)

>> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Boucherie du C.C de l'Église : changement de propriétaire



Depuis le mois de mars, un nouveau propriétaire a repris la boucherie du centre commercial de l'Église. Artisan boucher-charcutier et traiteur depuis plus de 30 ans, M. Tarik Atek propose des viandes et des volailles de qualité dans une boutique claire et accueillante.



Centre commercial de l'église,
rue Robespierre.
Ouverture du mardi au samedi
de 9 h à 13 h et de 16 h à 20 h,
le dimanche de 10 h à 15 h

- Agenda -

Portage de livres à domicile Jeudi 1^{er} juin

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.
Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Conseil municipal Jeudi 1^{er} juin

☺ À 20h30

Venez assister au Conseil municipal de Bois d'Arcy. C'est là que vos élus prennent toutes les décisions concernant les affaires de la Ville.
À la Salle des fêtes du Domaine de La Tremblaye - 11, rue du Parc.

Gala de fin de saison de RAA Vendredi 2 juin

☺ À 17h

La Chorale Harmonie de l'association **Retraite Active Arcisienne** (RAA), dirigée par sa cheffe de chœur Yoko Foechterle et accompagnée de son pianiste Paulo Navarro, vous invite à son concert qui boucle la saison de l'association.
*À l'Espace Charles Péguy - 2, rue Baragué.
Entrée libre. Informations au 01 39 40 03 34 ou jjtanguy@free.fr*

Fête des Voisins Vendredi 2 juin



La 24^e édition de la Fête des Voisins vous attend ! Partagez un moment de convivialité et apprenez à connaître vos voisins lors de cet événement festif.

Yanara et Ashe Cubano Vendredi 2 juin

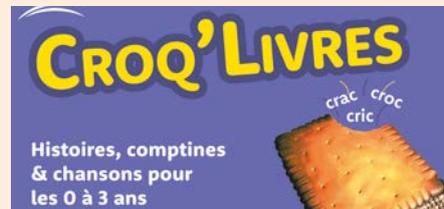
☺ À 21h



Yanara et Ashe Cubano vous invitent à découvrir leur répertoire de musiques latines dansantes chaleureuses sous la direction de la chanteuse cubaine Yanara Collazo.
*À La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarifs A : 11€ / 9€ / 6€.
Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr*

Croq'Livres Spectacle Samedi 3 juin

☺ À 10h et 11h



Pour la dernière séance de la saison, la Médiathèque de la Tremblaye et le Service de la Petite Enfance vous proposent une séance inédite de Croq'Livres. Venez profiter avec vos enfants d'un moment ludique et amusant devant un spectacle de marionnettes "Scènes de bêtes" présenté par Les P'tites histoires en n'ombres. Deux séances sont prévues à 10h et 11h pour les enfants de 0 à 3 ans (non scolarisés).
*Au Grenier de La Grange - 11, rue du Parc. Gratuit.
Inscription un mois à l'avance. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.*

Battle de hip-hop Crazy School Samedi 3 juin

☺ À 12h

L'association de danses **Crazy School** organise un battle all style en 2 contre 2 ainsi qu'un concours chorégraphique. La journée est animée par le speaker Playmo.
Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Entrée 5€.

Concert Arcy Chœur Samedi 3 juin

☺ À 20h30

La chorale **Arcy Chœur** et l'ensemble vocal **Enéide de Maurepas**, représentant plus de 50 choristes, se réunissent pour vous offrir des chansons françaises ou étrangères tirées de films que vous avez sûrement vus et adorés. Les chorales sont accompagnées par des musiciens jazzy piano et contrebasse.
À la salle Maurice Chevalier - rue Baragué. La participation est libre.

Grand Marché Arcisien Dimanche 4 juin

☺ De 9h à 18h



Le Grand Marché Arcisien vous donne rendez-vous pour une journée de chinerie dans la bonne humeur. Retrouvez Arcisiens exposants, commerçants et associations sur leurs stands tout le long de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier depuis l'Hôtel de Ville et jusqu'au Monument aux Morts, puis rue Robespierre.

- Agenda -

Sortie annuelle du CCAS Mardi 6 juin

Le **Centre Communal d'Action Sociale** organise sa traditionnelle sortie annuelle à la découverte des curiosités de la Sarthe. Au programme : visite du Musée du point de Beauvais, déjeuner au restaurant le Saint Germain, visite d'un élevage de chevaux percherons et visite des Vergers d'Aulaines. Départ de à 7h40. Retour prévu vers 19h.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS - 38, avenue Paul-Vaillant-Couturier ou au 01 30 45 84 00. Tarifs : 65€ par personne.

Heure du conte Mercredi 7 juin

☺ À 15h



Venez profiter d'un moment d'évasion autour d'une lecture de contes et d'histoires sélectionnées par les bibliothécaires de Bois d'Arcy.

Au Grenier de la Grange - 11, rue du Parc. Gratuit.
Sur inscription : 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Conseil municipal Vendredi 9 juin

☺ À 19h

Venez assister à la désignation des suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

À la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang.

Soirée annuelle du Comité de jumelage Vendredi 9 juin

☺ À 20h

Le **Comité de jumelage de Bois d'Arcy** vous convie à sa soirée annuelle qui conclut la saison 2022-2023 de l'association. L'occasion pour les personnes intéressées par le jumelage franco-allemand de se joindre à la fête.

À la salle Maurice Chevalier - rue Baragué.
Renseignements au cjba@free.fr ou au 06 74 41 23 60.

Lectures en anglais Samedi 10 juin

☺ À 10h et 11h

Les bibliothécaires de la Médiathèque de La Tremblaye, en partenariat avec le Service de la vie associative, vous proposent des lectures ludiques en anglais destinées aux enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 8 ans. Ils découvrent ainsi, de manière interactive, les rudiments de la langue et se familiarisent avec les sons et les mots.

À la Médiathèque de La Tremblaye - 13, rue du Parc. Gratuit, sur inscription un mois à l'avance (10 enfants maximum). Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Fête des Familles Samedi 10 juin

☺ À partir de 11h

La Fête des Familles revient en 2023 sur la thématique de l'Aventure ! Les enfants se mettront dans la peau de petits aventuriers pour faire des découvertes surprenantes. Au programme de cette journée festive : maquillage, ateliers créatifs, parcours, jeux d'adresse, structures gonflables et plein d'autres activités pour les enfants. N'oubliez pas de venir encourager les écoles, les accueils de loisirs et le Service jeunesse lors de leurs spectacles respectifs toute la journée.

Sur la pelouse François André Michaux.
Restauration sur place. Achats des tickets pour la restauration et les structures gonflables à l'entrée.

Élisabeth Buffet Samedi 10 juin

☺ À 20h30



Élisabeth Buffet vous raconte ses *Histoires de cœur* dans son spectacle plein d'autodérision. L'humoriste aborde sans gêne ses plus grands ratés amoureux du Cap d'Agde à Pornic, des restaurants dans le noir à la thalasso en passant par des expériences surréalistes. Fous rires garantis !

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs C : 35 € / 30 € / 26 € / 16 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Tournoi de tennis de table Dimanche 11 juin

☺ À partir de 9h



La section **Tennis de table de l'ASBA** vous invite à participer à son tournoi annuel qui aura lieu au COSEC toute la journée. Ce tournoi est ouvert à tous les Arcisiens. Trois catégories sont proposées : Adultes, Jeunes et Double, pour prolonger le plaisir à plusieurs l'après-midi.

Inscriptions et renseignements asbatt@free.fr.
Tarifs : 6 €. Boissons et sandwiches sur place.

Atelier Fresque du Climat Jeudi 15 juin

☺ À 19h30

La communauté d'agglomération **Versailles Grand Parc** vous propose de participer à un atelier pour mieux comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Déjà suivi par un million de personnes en France, cet atelier s'invite à Versailles pour permettre aux habitants de l'agglomération de mieux appréhender la question environnementale.

À l'Hôtel d'agglomération Versailles Grand Parc - 6, avenue de Paris. Atelier gratuit. Inscription obligatoire (places limitées) à : anne.cosperec78@gmail.com

- Agenda -

Facebook Live Jeudi 15 juin

🕒 De 18h30 à 19h30



Posez vos questions en direct à Monsieur le Maire sur la page officielle de la Ville @Boisdarcy78.

Semaine des arts Du 17 au 25 juin

🕒 De 15h à 19h

La Ville s'est associée au 40^e salon des Ateliers Arcisiens pour promouvoir ses talents sur le thème "L'eau, un trésor". Vous retrouverez donc sculptures, peintures etc. durant toute la semaine aux Ateliers Arcisiens et dans divers lieux de la Ville.

À la Maison des associations Lino-Ventura, à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque et au Théâtre de La Grange aux horaires d'ouverture, et aux Ateliers Arcisiens - 8, rue Hoche.

Feat par Attitudes BDA Samedi 17 et dimanche 18 juin

L'association de danses **Attitudes BDA** vous invite à son spectacle de fin d'année intitulé *FEAT*. À cette occasion, retrouvez toutes les classes de danse de l'association sur scène pour vivre d'intenses moments de hip-hop, modern, modern fusion, néo classic et jazz rock.

Deux représentations au choix :

- Samedi 17 juin à 20h30
- Dimanche 18 juin à 15h30

Au Théâtre de La Grange - II, rue du Parc.
Réservations à l'accueil du COSEC le mercredi 8 juin de 18h à 20h et le dimanche 11 juin de 10h à 11h. Tarifs : 12 € pour les 8 ans et plus, 8 € pour les 4 à 7 ans. Plus d'informations sur le site de l'association attitudes78.com.

Concours de pêche Dimanche 18 juin

🕒 À partir de 8h



L'**Amicale des Pêcheurs Arcisiens** (APA) organise un concours de pêche à l'étang Paul-Daniel-Perrot. Venez participer, en individuel le matin ou en équipes l'après-midi à cet événement festif animé d'un repas champêtre le midi.

Inscriptions samedi 10 juin de 10h à 12h à la Maison des Pêcheurs - Étang Paul-Daniel-Perrot.
Tarifs : Concours du matin 16,60€, Concours de l'après-midi : 13€, Repas du midi : 12€.

Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin Dimanche 18 juin

🕒 À 11h



À l'occasion du 83^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, la Ville vous invite à une **cérémonie de commémoration** sur le parvis de l'Hôtel de Ville. La cérémonie débutera par une lecture du fameux Appel lancé par le Général De Gaulle, suivie d'un discours et d'un dépôt d'une gerbe de fleurs. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.
Sur le parvis de l'Hôtel de Ville - 2, avenue Paul-Vaillant-Couturier

Spectacle de lecture Dimanche 18 juin

🕒 À 16h

L'association **Plume en Voix** vous propose d'assister à une lecture d'histoires par ses adhérents à l'atelier d'écriture. À partir des tableaux du peintre Edvard Munch. Les participants de l'atelier d'écriture ont créé trois personnages dans le cadre d'une histoire imposée. Le programme de la saison prochaine sera également présenté.

À la salle Maurice Chevalier - rue Baragué. Entrée libre.

Atelier Fresque du Climat Mardi 20 juin

🕒 À 19h30



La communauté d'agglomération **Versailles Grand Parc** vous propose de participer à un atelier pour mieux comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Déjà suivi par un million de personnes en France, cet atelier s'invite à Versailles pour permettre aux habitants de l'agglomération de mieux appréhender la question environnementale.

À l'Hôtel d'agglomération Versailles Grand Parc - 6, avenue de Paris. Atelier gratuit. Inscription obligatoire (places limitées) à : anne.cosperec78@gmail.com

- Agenda -

Fête de la musique Mercredi 21 juin

☉ À partir de 14h



Au programme de cette 41^e édition : un atelier de création d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération, restitution de l'atelier "Doublage/bruitage de film" réalisé par les accueils de loisirs élémentaires de la Ville en partenariat avec le Centre National du Cinéma (CNC), atelier "Cup Song" au Bar de La Grange (sur inscription via le site de l'École de musique).

À partir de 18h, les animations musicales s'élanceront. Sur la scène du Bar de La Grange et sur l'esplanade Dyf, différents groupes de musique de la Ville se produiront successivement pour participer à la fête. Retrouvez ainsi : Les Rallumeurs d'étoiles, Arcy Rock'n Mood et Arcy Swing.

Et pour terminer la soirée, la grande scène sera investie par le groupe Straits qui proposera ses reprises du groupe mythique Dire Straits.

Au Domaine de la Tremblaye - II, rue du Parc. Restauration sur place (Bar de La Grange, food trucks, et buvette de l'Amical des pompiers). Plus d'informations sur le site et les réseaux sociaux de la Ville.

Rassemblement de judo de l'AMBA

Samedi 24 et dimanche 25 juin

L'Association des **Arts Martiaux de Bois d'Arcy** (AMBA) et la Ligue des Yvelines de Judo organisent un grand rassemblement pour promouvoir leur sport. Samedi, toute la journée, vous avez rendez-vous au COSEC pour découvrir différentes animations autour du "voyage

de Kodomo dans l'histoire" grâce au groupe Handi 78 et aux jeunes judokas.
Au COSEC - rue Alexandre Turpault. Entrée libre.

Concert des lauréats de l'EDMBA Lundi 26 juin

☉ À 20h



Afin de clôturer en beauté la saison, **l'École de musique de Bois d'Arcy** (EDMBA) vous propose d'assister à un concert de ses classes pour découvrir le travail accompli par ses élèves durant l'année.

Au Théâtre de La Grange - II, rue du Parc. Entrée libre. Informations sur edmba.free.fr ou au 01 30 58 39 75

Conseil municipal Jeudi 29 juin

☉ À 20h30

Venez assister au Conseil municipal de Bois d'Arcy. C'est là que vos élus prennent toutes les décisions concernant les affaires de la Ville.

Salle des fêtes du Domaine de La Tremblaye - II, rue du Parc.

Marché nocturne Samedi 1^{er} juillet

☉ À partir de 19h



Le Marché nocturne revient à Bois d'Arcy ! Pour cette nouvelle édition, les artisans posent leurs étals rue Viviane Romance pour vous proposer leurs meilleurs produits. Vous pourrez ainsi profiter de ce marché artisanal pour faire quelques emplettes. La soirée est placée sous le thème de la guinguette cette année. Pour faire vivre cette ambiance très festive, vous pourrez vous restaurer aux food trucks présents et profiter de la scène musicale pour exhiber quelques pas de danse.

Gala Arcy Danses Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet

Le grand Gala de fin d'année d'**Arcy Danses (Jeunesse Arcisienne)** revient ! Les Arcisiens sont invités à découvrir le travail des 24 classes de l'association lors d'un spectacle tourbillonnant sur le thème du cinéma. Deux spectacles sont proposés sur quatre séances :

- Le spectacle enfants : samedi 1^{er} juillet à 15h et dimanche 2 juillet à 14h
- Le spectacle adultes : samedi 1^{er} juillet à 20h30 et dimanche 2 juillet à 18h

Au Théâtre de La Grange - II, rue du Parc. Tarif: 10 €, Gratuit pour les enfants nés à partir de 2017. Billetterie en ligne accessible à partir du 1^{er} juin depuis le site arcydanses.com ou sur place le jour des spectacles (dans la limite des places disponibles).

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Plus de justice dans le calcul des tarifs des prestations communales

Les Français doivent faire face à une forte inflation et une hausse importante des coûts de l’énergie. La Ville est aussi lourdement impactée par la flambée des prix et elle doit s’adapter pour garantir des services de qualité. Pour compenser ces hausses, certaines communes ont fait le choix d’augmenter les impôts. L’équipe majoritaire a préféré poursuivre une gestion saine de ses finances en recherchant de nouvelles économies, en sollicitant davantage de subventions auprès de ses partenaires et en augmentant certains tarifs. Pour limiter l’impact sur les Arcisiens, une nouvelle méthode de calcul sera mise en place à la rentrée afin de s’adapter au revenu des familles. Désormais les tarifs seront individualisés. Fini les quotients qui pénalisaient fortement les ménages dès lors qu’ils changeaient de tranche. Demain, avec ce nouveau fonctionnement, le reste à charge des familles sera proportionnel à leurs revenus. Tout sera expliqué dans une lettre aux familles. D’ici là, nous espérons que vous profiterez des nombreuses festivités organisées par la Ville et par avance nous vous souhaitons un très bel été.

GROUPE D'OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

La concertation : notre priorité » le leitmotiv de la majorité !

Déplacement du marché, 2 cours de padel, parking réalisé au centre équestre et square prévu rue du Parc : autant de décisions prises sans concertation. Le parking de la Tremblaye est squatté depuis 5 ans par les résidents d’en face et « la ville réfléchit » pour trouver une solution. À la lecture du journal de Fontenay Le Fleury nous apprenons que les 3 communes du canton étudient la possibilité d’utiliser la géothermie. Les puits de forage et la centrale seraient sur la ville de Bois d’Arcy car elle dispose de l’emprise foncière nécessaire. Les arcisiens ont-ils été informés, consultés ? Les conseils de quartier se sont-ils réunis depuis le début de l’année et quelles actions en découlent ? Le Maire affirme que les réunions des comités consultatifs, créés en décembre, sont programmés en mai. Il n’en est rien à notre connaissance. Concernant les budgets participatifs les arcisiens ont répondu par plusieurs projets intéressants qui devraient être « soumis au vote des arcisiens à la fin du mois de mai » mais à ce jour pas de date. La démocratie participative est affichée mais sa mise en œuvre est loin d’être effective.

NAISSANCES

- 10 décembre 2022, **Bérénice DECANter**
- 23 janvier 2023, **Océane AYMARD**
- 18 février 2023, **Élina LEBRETON**
- 20 février 2023, **Samuel DOS REIS ALMEIDA**
- 10 mars 2023, **Alizée CONCHAUDRON**
- 24 mars 2023, **Lou GUERRIER CABARET**
- 27 mars 2023, **Sofia PEREIRA POISOT**
- 28 mars 2023, **Charles PLAGNOL**
- 1^{er} avril 2023, **Lenny LEPREUX**
- 17 avril 2023, **Timéo MAILLOT RICHARD**
- 27 avril 2023, **Iyed GHORBEL**
- 27 avril 2023, **Gabriella VICENTE**



*Bérénice
DECANTIER*



*Charles
PLAGNOL*

MARIAGE

- 22 avril 2023, **Alexandre CAMUS**
et **Coralie MONFERRAN**

DÉCÈS

- 27 avril 2023, **Madame Yanee HUENKUNT KOR**
veuve WATTHANAKANJANA – 92 ans
- 5 mai 2023, **Monsieur Thierry MERCIER – 63 ans**

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à :
affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d’inscription d’un acte sur le registre de l’état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l’établissement de l’acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d’Arcy est donc dans l’obligation de demander l’accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville

2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires

(hors vacances scolaires)

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h

Judi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations

Lino-Ventura

2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 8h30 à
12h30 et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h30

Collectes des déchets

(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier

Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 21 juin 2023

Déchets végétaux

Tous les mercredis
du 15 mars au 20 décembre
2023

Déchetterie intercommunale de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance
ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h.
Fermée les jours fériés.

Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr

ou sur l'application
T.R.I. VGP

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



Bonjour, le nombre de places en crèches sur la Ville est limitée et la fermeture de la crèche les oursons n'arrangera rien.... Prévoyez-vous l'ouverture d'une autre crèche ?



A ce jour la fermeture de la crèche privée associative " les oursons " n'est pas d'actualité. Le propriétaire de la parcelle où se situe la crèche a pour projet de vendre le terrain mais la Ville a réussi à négocier avec le potentiel promoteur la conservation de la crèche au sein de son projet. La Ville accompagne l'association depuis l'annonce de la commercialisation du terrain mais aucun des scénarios évoqués ne semble pouvoir être financé par l'association pour le moment malgré les différentes aides trouvées auprès des partenaires institutionnels. La recherche de solutions se poursuit car il est primordial pour la Ville de réussir à conserver l'offre de berceaux actuelle, publique comme privée.



J'ai reçu un courrier de l'administration fiscale concernant une obligation déclarative de mes biens immobiliers. De quoi s'agit-il ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 30 juin, tous les propriétaires de biens immobiliers doivent procéder à la déclaration d'occupation de leurs biens à usage d'habitation. L'objectif est de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants. Pour réaliser cette déclaration, il vous suffit de vous rendre sur votre espace personnel sur le site impots.gouv.fr à la rubrique "Biens immobiliers".



Je constate que les arbres de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier sont taillés en cubes... Cela réduit fortement leur capacité à faire de l'ombre et à rafraîchir la ville. Et si c'est un problème de gabarit routier, il pourrait au moins être envisagé de les laisser pousser côté trottoir.

Les agents des espaces verts de la Ville procèdent régulièrement à des opérations d'élagage minimales sur les arbres dont les branches sont basses. Cela afin de faciliter au mieux la circulation des piétons sur les trottoirs et limiter les risques de blessures en cas de collision avec les branches. Au-delà de ces opérations, la Ville privilégie la taille des arbres sur la période automne/hiver afin de respecter le cycle de l'arbre.



Bois d'Arcy



La **Fête** *des*
FAMILLES



l'aventure commence...

Animations et jeux toute la journée

Samedi 10 juin
de 11 h à 18 h - Pelouse
François-André-Michaux

